

Image not found or type unknown



Epargne des enfants mineurs

Par **babriche**, le **29/06/2010 à 14:39**

Bonjour,rrrnJe souhaite savoir si lors d'un divorce, les livrets d'épargne des enfants mineurs est également pris en compte dans la répartition des biens lorsque le mariage a été fait sous le régime de la communauté.